

Séance extraordinaire du Conseil départemental – 26 Septembre 2022

Rapport d'activité des services de l'Etat en 2021

Audition de Madame Sophie THIBAULT, Préfète du Val-de-Marne

Question de Monsieur Pierre GARZON relative à la privatisation et à l'avenir des transports en commun :

Madame la Préfète,

Les politiques d'austérité ont transformé le monde des transports en terrain de jeu pour les différentes privatisations lors des dernières années. Dès lors, la RATP, entreprise publique historique de notre région et ses salariés se retrouvent ainsi menacés par le contexte actuel et les choix politiques opérés. Au-delà de la seule RATP, les savoirs faire, la qualité de service, la rémunération et les conditions de travail des salariés du secteur sont mis à mal par ses orientations politiques... faisant peser la menace sur l'emploi.

Cela est d'autant plus préoccupant, que l'urgence climatique nous oblige à rapidement agir pour développer le droit à la mobilité pour toutes et tous et que les transports publics sont un indispensable outil pour améliorer les déplacements dans notre Région. Cette dynamique est corrélée à un sous-investissement chronique sur certaines infrastructures de transports de notre région et une mise en concurrence accrue entre les travailleurs du secteur.

Loin d'améliorer la qualité de service, ces choix entraînent en plus une forte baisse de l'attractivité des emplois liés aux mobilités. Ainsi, de nombreuses entreprises ne parviennent plus à recruter, former, un personnel en quantité et en qualité suffisante pour assurer une exploitation en adéquation avec les besoins régionaux.

Pouvez-vous nous garantir que l'Etat investira prochainement massivement dans le secteur des mobilités, notamment l'offre ferroviaire ? Enfin, l'Etat va-t-il instaurer un moratoire sur les privatisations en cours et redéfinir une ambitieuse politique sociale, écologique, à la hauteur des enjeux de notre époque ?

Pierre GARZON